Image not found or type unknown

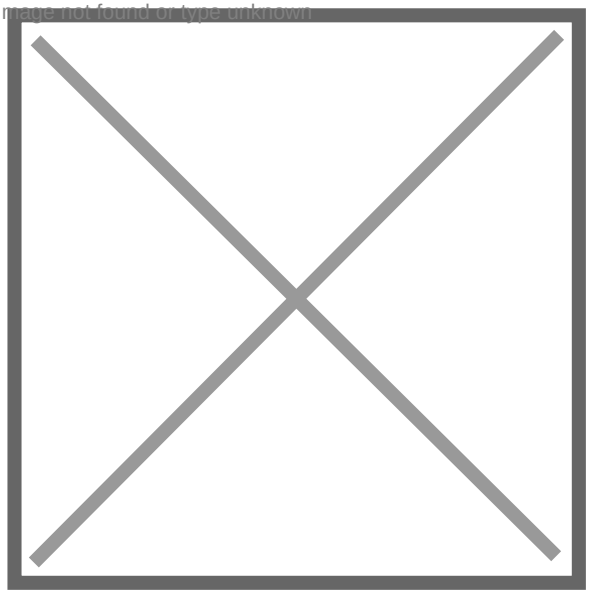

Information sur les conditions d'un mariage

Par **sousoufred**, le **28/09/2012** à **18:39**

Bonjour,
je suis une algerienne d'une nationnalité algerienne et je vais epouser un canadien d'origine francais. j'aimerais savoir qu'elles sont les demarches a faire avant qu'il vient ici en algerie? et aussi qu'elle papiers nous faut pour faire un acte de mariage ici en algerie? et aussi est ce qu'il doit se convertir a l'islam pour faire l'acte? et est ce que juste un imam de mosqué le fait ou il faut qu'il passe par le ministere des affaires islamiques?
merci de bien me repondre en précisant que mon futur epoux a un congés de 40jours pas plus et qu'il viendra en avril prochain donc j'aimerais etre informer de toutes informations pouvant m'aider a faire ma transcription au plus vite possible pour que je commence mes etudes en septembre ou octobre qui suira le mois d'avril 2013. merci

Par **amajuris**, le **29/09/2012** à **14:47**

bjr,
il faut poser la question sur un site juridique algérien.
ou vous renseigner auprès de l'administration algérienne.
cdt

Par **Feloussa**, le **03/10/2012** à **13:52**

la religion n'a aucun rôle sur les démarche administrative a fin de pouvoir faire votre mariage sur un premier temps faut que vous invité votre conjoin a venir ici a fin de pouvoir faire l'act de

mariage au niveau de l'étas algérienne pour cela faut avoir un acord au niveau de centrale de la police ce dernier feras un rapport et une enquete sur les deux perssone concerné le dossier montras jusqu'a alger a fin de traité l'affaire et comme le courrier s'envoie une fois une dixaine de cas a traité faut savoir attendre vers les 3 mois a part si vous connaissé quelqu'un qui feras accéléré les chose a fin d'aboutir votre mariage dans le plus bref délai une fois l'acord est donné vous fixeré une date de mariage qui sera donné au niveau de centrale de police vous pouvais faire votre act de mariage au niveau de la mairie de votre région.

Par **sousoufred**, le **03/10/2012** à **16:59**

merci pour vos reponses je pense que sa va pas vraiment m'aider pusik c pas sure je voulais juste savoir si ya trop de demarches et merci.
bonne chance a tous et a toutes je crois ke c juste un reve pour moi ki va pas s'exocer.

Par **Feloussa**, le **07/10/2012** à **00:19**

demande a ta soeur elle c'est beaucoup plus que toi dans ce domaine et tu le sais beaucoup plus que d'autre personne et bonne chance pour ton future

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés